Ami du Clergé du 4 mars 1954

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Collectes. — XIX. 2 Dimanche de Carême : Nécessité de la protection divine, 65.
Carême pour l'Année mariale. — Le Dogme et ses leçons : V. Dimanche de la Passion : Obligation de la mortification, 67. — VI. Dimanche des Rameaux : Nécessité de l'universel Sauveur, 68.
Notes pastorales. — La Paroisse, cellule de l'ordre social : I. Lettre de S. Exc. Mgr Montini, 69.
En lisant. — « Matri Ecclesiæ » : L'Eglise et nous (Mgr Batiffol), 71.

PLANS D'HOMELIES SUR LES COLLECTES

XIX
2e Dimanche de Carême
NÉCESSITÉ DE LA PROTECTION DIVINE

O Dieu, vous le voyez, de nous-mêmes, nous sommes absolument impuissants.
Protégez-nous donc au dedans et au dehors, afin que nos corps soient préservés de toute adversité et que nos âmes soient pures de toute mauvaise pensée.

En bref : « **Mon Dieu, protégez-nous** ! »

L'Esprit-Saint connaît bien le fort et le faible de cette humanité déchue dont il doit faire le Corps mystique du Christ. Voilà pourquoi, en ce temps de renouvellement spirituel, il nous veut rendre plus sensibles à l'urgente nécessité de la protection divine. Car nous n'avons que trop de tendances à compter sur nous-mêmes. Pénétrons-nous donc, une fois de plus, et de notre absolue impuissance et du besoin de la protection divine.

I. — *Notre impuissance radicale* [1]

L'homme moderne se croit bien fort. Mal venu celui qui oserait douter de la toute-puissance que les progrès scientifiques lui ont valus. Pourtant réfléchissons et faisons le bilan.

1. — **Sur le plan temporel. a)** Depuis deux siècles, sans doute, la moyenne de la vie humaine a presque doublé. Mais sommes-nous pour autant défendus contre la maladie et contre la mort ? Les hôpitaux regorgent et l'on n'y guérit pas toujours. La médecine, en dépit de ses magnifiques victoires doit, souvent encore, s'avouer vaincue. Regardez autour de vous. Que de cas douloureux d'êtres jeunes, enlevés en pleine force, ou traînant une vie misér·ble, malgré la science et le dévouement des médecins. Si encore le vice n'ajoutait pas à ces échecs celui des fléaux sociaux ! Où est donc notre toute-puissance ?

— **b)** C'est que la nature n'a jamais fini de livrer ses secrets et qu'elle ne perdra jamais sa puissance redoutable. Nous tremblons moins devant elle que l'homme des cavernes... Et pourtant, sommes-nous mieux armés que le primitif contre les inondations et contre les raz de marée, contre la fureur des vents ou contre les éruptions volcaniques, contre les avalanches ou tout simplement contre une vague de froid ?

— **c)** Bien mieux, ne faudrait-il pas avouer que **notre impuissance croit avec notre puissance** ? Nous ne savons que trop déchaîner les forces de la nature. Sommes-nous aussi puissants à les arrêter dans leur terrifiante expansion ? Les ravages de la guerre sont à l'échelle de la puissance destructrice que nous avons imprudemment appelée à servir notre méchanceté. Il était plus facile de se garder d'un boulet de pierre lancé par les couleuvrines de la Guerre de Cent ans, que contre les projectiles chargés avec nos poudres perfectionnées, que contre le rayonnement maléfique d'une bombe atomique. Dans un rayon plus modeste, l'auto fait beaucoup plus de victimes que la carriole antique. Et plus on entasse de voyageurs dans les flancs de ces monstres ailés qui sillonnent les airs et les mers, et plus aussi on promet de victimes à Némésis.

— **d)** Comment serions-nous vraiment maîtres de la nature, quand nous le sommes si peu de nous-mêmes ? Nous avons domestiqué la foudre. A quand la domestication de la bête humaine ? Car c'est elle qui nous menace des pires fléaux. Comment en cette ère de « **Liberté** » tant de millions d'êtres humains sont-ils réduits à l'esclavage social ou politique ? Comment, dans une ère d' « **Egalité** », y a-t-il de si scandaleuses différences de condition, tant de fois dénoncées par nos Papes ? Comment enfin sous l'égide de la « **Fraternité** », de petits enfants meurent-ils entre les bras de leurs mères, parce qu'ils n'avaient pas de logis ? Comment peut-on chasser d'un hôtel meublé, par —10 degrés, un jeune couple parce que les cris de leur bébé gênait les voisins ?

Alors, depuis cent cinquante ans qu'on a fait des révolutions, on n'a pas pu bâtir la cité harmonieuse où tous les hommes soient à l'abri du besoin et surtout à l'abri de l'égoïsme ? Devant une telle impuissance, on se trouve quelque peu gêné pour chanter le progrès et l'on se sent comme honteux pour l'homme, qui a su découvrir tant d'admirables secrets mais qui ne semble pas s'être soucié du seul qui importe : **celui** d'être homme et de **faire** le bonheur des hommes.

2. — **Sur le plan spirituel.** Cette constatation nous mène à la plus tragique de nos impuissances : celle qui menace non notre **vie d'ici-bas** mais **la vie éternelle.** C'est un autre coup de sonde qu'il nous faut courageusement donner cette fois non dans les profondeurs de la nature ou de la société humaines mais en nous-mêmes, qui, pourtant, bénéficions de la Rédemption.

— **a)** Vous prétendez être de braves gens, faisant honneur à leurs affaires, sachant élever vos enfants et dignes de l'estime de tous. Cette prétention, qui vous honore, l'avez-vous justifiée ? Qui donc, parmi vous, peut se vanter d'avoir réussi dans ses entreprises, d'avoir communiqué à son commerce l'essor rêvé, d'avoir réussi à s'imposer à l'estime de ses chefs et à s'élever dans la hiérarchie professionnelle ? **Impuissance** ! Qui d'entre vous oserait se flatter de réussir l'éducation de ses enfants ? Il s'est heurté à l'indolence de Françoise, à l'étourderie de Maurice. La maman, au lieu de l'épauler, s'est mise à la traverse de ses efforts au nom d'une indulgence mal com-

[1] La Collecte de la *Sexagésime* appelait un développement analogue. Ces doubles emplois sont inévitables, étant donnée la généralité des thèmes suggérés par les oraisons les plus anciennes.

prise. Le bonheur du foyer, il semble qu'il était à portée de la main. Les années passent et voilà qu'au lieu de bonheur, ce sont les tiraillements, les soucis, les malentendus. **Impuissance,** toujours, d'autant plus douloureuse qu'il semblait qu'il n'y eût qu'à vouloir pour réussir.

— b) **Vouloir,** hélas ! n'est-ce point là précisément le champ de bataille où chacun de nous mesure le plus cruellement son impuissance ? Quand avez-vous pleinement disposé de vous-même et maîtrisé vos désirs, vos habitudes, vos instincts ? Vous sentiez la colère s'amasser en vous. vous savez bien que si vous laissiez éclater l'orage, ce serait, au foyer, une petite catastrophe. Mais, voilà : c'est plus fort que vous : la colère s'est déchainée, vous avez claqué les portes, donné de la voix, votre femme s'est mise à sangloter, les enfants se sont enfuis, tout tremblants. Et vous n'avez plus qu'à enregistrer votre défaite et à recoller les morceaux... si vous pouvez... Et vous avez la grâce !...

Vraiment oui, mon Dieu, nous sommes bien impuissants ! Et qui le sait mieux que vous, vous qui savez tout, qui avez prévu cette impuissance comme une porte ouverte à votre intervention paternelle dans notre vie.

II. — *Le rôle de la protection divine dans notre vie*

1. — Si je l'osais, je dirais que la protection divine est autant un besoin pour Dieu que pour nous. Dieu ne peut pas plus se passer de nous protéger que nous d'être protégés par lui.

Réfléchissons. La Création est une œuvre qui n'est jamais achevée. « Mon Père œuvre toujours », dit Jésus (Jo., V, 17). Le monde n'est pas sorti tout fini des mains du Créateur comme la montre de l'atelier de l'horloger. Certaines étoiles s'allument, d'autres s'éteignent, telle espèce animale paraît sur ce globe, telle autre disparaît, d'énormes montagnes surgissent, d'autres tombent en poussière, et il n'est pas un événement de cette gigantesque histoire de la nature qui ne soit, si l'on peut dire, exploit divin, déroulement dans le temps de la geste éternelle.

Ainsi de l'homme. Il ne sort pas tout équipé des mains du Créateur. **Dieu est toujours en train de le créer.** Et c'est un aspect de cette création continue que nous appelons : Protection divine.

Mais parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, cette protection qu'il nous assure revêt un sens et une portée toutes spéciales. Elle est une collaboration que, au moins en certains cas, notre Père du ciel nous propose et qu'il ne tient qu'à nous d'accepter. Dans les cas les plus dramatiques, Dieu nous accule à la demander à grands cris. Le danger nous fait toucher du doigt la nécessité de l'intervention divine et noué notre main dans celle du Père céleste, pour une collaboration efficace.

2. — Voyez David, voyez son Peuple. Que de cris poignants le livre des Psaumes nous a conservés, toujours valables en notre cas ! Persécuté par Saül, poursuivi par son propre fils, David se sent à deux doigts de la perte. Un cri s'élève : « Sauvez-moi, mon Dieu ! » Prenez votre petit et votre grand bouclier et levez-vous pour venir à mon secours... » (Ps. 36), « gardez-moi comme la prunelle de vos yeux » (Ps. 16). Est-il malade ? « Rien d'intact en mon corps ; hâtez-vous de me secourir, Seigneur, **qui êtes mon refuge** ». Il fuit devant son propre fils : « Je me réfugie à l'ombre de tes ailes jusqu'à ce que la tourmente soit passée. » Qui pourra prétendre que Dieu ne l'ait pas protégé, lui qui a terminé sa longue vie entouré d'honneur et de gloire ?

Ainsi, de tout temps, le peuple élu a-t-il imploré la protection divine en des termes analogues. Sous la menace de l'invasion, dans les tristesses de l'exil, démoralisé par les désillusions du retour, en toute circonstance, Israël fait appel à Celui qui, comme il se plaît à le redire, est « son rocher, son rempart, sa citadelle, son bouclier, bref, son libérateur et son **protecteur** à jamais ». Ce sentiment de souffrance éperdue est une des caractéristiques les plus constantes de la piété juive et rien n'est plus suave que les poèmes où il se fait jour. Faut-il citer ces psaumes, qui constituent notre prière du soir ? (Complies du Dimanche — à citer —) ou ce « chant apaisé du pèlerin » (Ps. 83) où se traduit l'inaltérable paix de l'âme « blottie sous les ailes de la Providence » (Ps. 83, 1-8), cf. la prière sereine de l'homme sur le déclin (Ps. 70), etc.

3. — **Comment Dieu protège effectivement notre vie corporelle.** Aussi, la confiance en la protection du Père céleste est-elle, parmi les enseignements de Jésus, celui qui doit le plus à cette longue éducation reçue par l'humanité au cours de l'histoire d'Israël. Par dessus la prudence, dont ils ne pouvaient faire fi, les saints ont exalté cette confiance inébranlable en la protection divine qui semble, à de certains moments, un défi au bon sens. C'est qu'ils savaient mieux que nous jusqu'où peut aller l'action tutélaire de la Providence divine.

Sans doute, « aide-toi et le ciel t'aidera ». Et, comme nous l'avons déjà marqué, **c'est par des lois naturelles,** conjuguées avec **notre esprit industrieux** que Dieu veille sur nous. Mais, si strictement établi que soit l'ordre de l'Univers, Dieu n'a pas laissé comme emprisonnée sa souveraine initiative dans le réseau serré de ces lois immuables. Il peut toujours, quand il lui plaît et sans se contredire, insérer dans la trame des événements un rayon subtil de sa libre bonté. Loin de désorganiser l'ordre universel, le geste du Père qui tend vers son enfant une main secourable donne à cet ordre aveugle sa pleine intelligibilité.

Le monde n'est pas une machine à écraser les pauvres passereaux que nous sommes, mais « une machine à faire des dieux » (Bergson). Chaque fois, donc, que, avec la santé, la réussite ou la vie corporelle d'un de ses fils, c'est le salut de son âme qui est en jeu, alors, il n'y a pas de loi physique qui tienne : **l'univers est au service de cette âme-là,** qui l'emporte infiniment sur lui en valeur. La Providence mobilise donc l'Univers, ou plutôt les Univers ; et le plus haut : elle envoie un ange « afin de nous garder en voyage » (Ps. 90, 11-13). Que de fois S. J.-B. Vianney, avec ses yeux de voyant, n'a-t-il pas vu un ange tirer par la bride le cheval d'un brave homme qui, traversant un ruisseau débordé, allait être entraîné par le courant, à quelques lieues d'Ars... La vie des saints est pleine de ces petits prodiges, qui déconcertent notre courte science. Si nous avions leur foi, nous obtiendrions de la protection divine tout autant qu'eux... Et c'est ce que l'Eglise ose nous faire demander : « Protégez nos corps des dangers qui le menacent ».

3. — **Comment Dieu protège notre âme.** L'âme vaut mieux que le corps et si Dieu s'intéresse à « frère l'âne », c'est qu'il s'agit de le mettre à même de bien servir l'esprit immortel... Dieu ne nous tirera pas toujours du danger physique. Ce serait trop commode. Il ne gaspille pas les miracles. Mais il se doit de ne jamais laisser péricliter

une âme de bonne volonté. C'est un adage indubitable que « à celui qui fait ce qu'il peut Dieu ne refuse pas sa grâce ». Voilà pourquoi l'Eglise nous fait demander de « purifier nos âmes des mauvaises pensées ».

Quoi, songerez-vous, est-ce là tout ce qu'elle prétend implorer de Dieu ? Cela est bien négatif... — Non ! De quoi s'agit-il ? De vivre notre vie de chrétiens dès ici-bas de telle sorte qu'elle s'épanouisse dans la vision béatifique. Or, nous n'avons pas à la demander cette vie puisque, par définition, le baptisé la possède. Mais, « nous portons notre trésor dans des vases fragiles ». Cette vie qui semble défier toute atteinte, étant la vie même de l'Eternel, est, en nous d'une effrayante fragilité : un seul péché, j'entends péché grave, suffit à nous la faire perdre. Or quelle est en nous la source du péché ? Jésus nous l'apprend : « C'est du cœur que procèdent les pensées perverses : meurtres, adultères, fornications, vols, faux témoignages, diffamations, c'est tout cela qui rend l'homme impur » (Mat., XV, 19).

Nous péchons dans notre cœur, par le consentement intérieur, avant de consommer notre péché par le geste qui le traduit au dehors. Voilà donc le danger mortel : la souillure de la pensée qui, délibérément, prend le contre-pied de la volonté divine et rend notre âme inhabitable à l'hôte divin. C'est ici surtout qu'il faut prendre conscience de notre radicale impuissance : « si Dieu, comme disait Jeanne d'Arc, ne nous gardait pas de la pensée qui souille, nous ne saurions nous en garder ». Alors qu'il nous en garde. J'entends : « Qu'il monte la garde » aux portes du sanctuaire, où s'élaborent nos décisions, afin que notre âme soit toute volonté d'aimer et de servir Celui qui est notre vie, afin que s'établisse victorieusement cette collaboration qui nous associe à l'action victorieuse de l' « Auteur de tout bien parfait ».

CAREME DE L'ANNEE MARIALE

Le dogme et ses leçons

V

Dimanche de la Passion

OBLIGATION DE LA MORTIFICATION

L'Immaculée, c'est d'abord la Vierge sans péché et pleine de grâce. Mais ce privilège lui a valu, en conséquence, d'être épargnée de la concupiscence qui en est la suite. Et comme elle est l'unique immaculée, elle est l'unique sans inclination au mal.

Voilà doctrine chrétienne d'une actuelle portée ascétique. Elle s'oppose aux rêveries d'un J.-J. Rousseau, qui imprègnent la mentalité moderne, pour nous rappeler à la nécessité de la mortification. Voyons successivement **les deux thèses** et **leurs conséquences.**

I. — *Les deux thèses*

1. — La thèse naturaliste, diffusée par J.-J. Rousseau.

— **a)** La thèse : « Le principe fondamental de toute morale (donc individuelle et sociale) sur lequel j'ai raisonné dans tous mes écrits..., est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre ; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits » [1].

— **b)** Sa propagation : « La croyance à la perfection originelle de l'homme est une erreur qui a été introduite en France au XVIII^{e} siècle par les Anglais (par les loges qu'ils établirent en France à cette époque). Elle a été professée par J.-J. Rousseau dans tous ses écrits ; puis progagée par les salons ; et enfin adoptée comme principe par les novateurs de 1789, de 1830, de 1848 et de 1870 ».

— **c)** Son influence : « La croyance à la bonté native de l'homme... a tout modifié, les coutumes et la loi, la famille et l'éducation, la politique et la morale, l'objet même de la conception de la vie » [2].

— **d)** Son influence même sur certains éducateurs catholiques. L'enfant n'a de défauts que parce qu'il est « soumis à la nécessité de s'adapter à une société préétablie, ainsi qu'aux conventions et à la morale de cette société » [3].

2. — La doctrine catholique.

— **a)** L'existence de la concupiscence, c.-à-d. des mouvements désordonnés de nos puissances inférieures indépendamment de la volonté et contre la raison, est attestée par l'expérience et affirmée par S. Jean qui la ramène à la triple concupiscence de la chair, des yeux et de la vie (I Jo., II, 16).

— **b)** Son origine : elle est la conséquence de la faute de nos premiers parents qui en avaient été gracieusement préservés par Dieu. Aussi le Concile de Trente explique que S. Paul l'appelle péché « parce qu'elle vient du péché et porte au péché » (Sess. V, can. 5). Ce qui dit son origine et sa nature.

— **c)** L'exception : Marie, préservée du péché originel, fut aussi à l'abri de sa suite naturelle, le foyer de la concupiscence. Dès le tout premier instant ce foyer fut non seulement amorti en elle, mais complètement éteint.

— **d)** Exception unique. Comme il n'y a qu'une Immaculée, il n'y a qu'une créature humaine totalement exempte de concupiscence. Tous les hommes sont plus ou moins soumis à ces mauvais instincts. Cette diversité de caractères et ce mélange du bien et du mal se reproduisent chez toutes les races, dans tous les climats, dans toutes les classes de chaque nation [4].

II. — *Leurs conséquences*

1. — Conséquences des théories sur la bonté native de l'homme.

— **a)** Pour la formation personnelle : elles aboutissent à la négation de toute réaction contre la nature, de toute nécessité de pénitence, de l'ascétisme en général. Puisque nous sommes naturellement bons et droits, rien à réformer en nous.

[1] *Lettre de Jean-Jacques Rousseau* à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, citée par Mgr H. Delassus : *Vérités sociales et erreurs démocratiques*, p. 18.

[2] Brunetière, cité par H. Delassus, *op. cit.*, p. 33.

[3] D^{r} Bergès, *Les défauts de l'enfant*, cité par *Etudes*, mars 1948, p. 424.

[4] Le Play, *La réforme sociale en France*.

— **b)** Pour la formation des autres : elles vont à nier l'éducation, au sens de lutte contre les mauvaises tendances de la nature. L'éducation n'est plus qu'épanouissement de tous les désirs. Les « petits sont mignons » et les maîtres ont toujours tort.

— **c)** Pour la société. Elles conduisent à la négation du bien et du mal, au triomphe de toute licence, à l'amoralité absolue.

2. — Conséquences du dogme de l'Immaculée.

— **a)** En dehors de l'Immaculée, seule préservée du péché originel et de la concupiscence qui en est la suite, tous les enfants d'Adam ont perdu, avec la justice originelle, cette harmonieuse subordination de l'inférieur au supérieur qui lui rendait facile l'accomplissement de la loi de Dieu.

— **b)** Diminués, blessés, déséquilibrés, ils sont le théâtre d'une insurrection des sens extérieurs et intérieurs contre la volonté, et de la volonté elle-même contre Dieu. « Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas... Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur, mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de la raison et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur » (Rom., VII, 19-25).

— **c)** Ces tendances mauvaises de la concupiscence ne sont donc pas irrésistibles, mais on ne peut les freiner qu'avec la grâce de Dieu et au prix d'efforts.

— **d)** Ainsi s'impose la nécessité de la mortification, non seulement pour la perfection, mais pour notre salut même. « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les œuvres du corps, vous vivrez » (Rom., VIII, 13).

— **e)** Le but premier de la mortification est donc de nous prémunir contre les fautes du présent et de l'avenir. Elle est à la fois opération défensive et offensive : défensive par le détachement et le renoncement, le dépouillement : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même » (Luc, IX, 23) ; offensive par la lutte contre les mauvaises tendances pour les atrophier, les crucifier, leur donner la mort : « Mortifiez donc vos membres » (Col. III, 5). « Ceux qui sont du Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences » (Gal., V, 24).

— **f)** C'est sur ces principes que reposent aussi, en définitive, les grandes lois de l'éducation des individus et des collectivités ; apprendre à se réformer, à se gouverner, à acquérir la maîtrise de soi.

* *

Il est remarquable que le message de l'Immaculée de Lourdes soit en même temps qu'un rappel à la prière, un rappel à la pénitence. Cette pénitence qu'elle nous demande, ce n'est pas seulement celle qui expie, mais encore et surtout celle qui combat les passions pour le triomphe de la vertu. Elle reprend la prédication de l'Evangile : **oratione et jejunio,** par la prière et par le jeûne. « Si vous ne faites pénitence vous périrez tous ».

VI

Dimanche des Rameaux

NÉCESSITÉ DE L'UNIVERSEL SAUVEUR

La définition dogmatique de l'Immaculée Conception ne se borne pas à dire en quoi consiste ce privilège magnifique de la T. S. Vierge ; elle en donne aussi l'explication. Ce privilège unique a été accordé à Marie, en vertu des mérites de **Jésus-Christ, sauveur du genre humain.** Ainsi se trouve affirmée la Rédemption universelle par le seul Jésus-Christ, proclamée par S. Paul : « Comme par la faute d'un seul, la condamnation est venue sur tous les hommes, ainsi par la justice d'un seul vient à tous les hommes la justification qui donne la vie. De même en effet que par la désobéissance d'un seul homme, tous ont été constitués pécheurs, de même **par l'obéissance d'un seul tous sont constitués justes** » (Rom., V, 18, 19).

Marie n'échappe pas à cette loi : elle est rachetée, mais par une rédemption insigne : non par une rédemption qui la purifie, mais par une rédemption qui la préserve. A combien plus forte raison le salut par le Christ est-il nécessaire à tous les autres hommes.

Et pourtant nous assistons à l'abandon du Christ. Et précisément, Pie XII a fait du retour au Christ l'intention primordiale de l'Année mariale. Pour stimuler notre prière il a décrit longuement le **fait,** la **cause** et les **conséquences** de la déchristianisation contemporaine.

Il faut y réfléchir, afin d'enflammer notre prière.

I. — *Le fait de la déchristianisation*

On multiplie les enquêtes sur cette déchristianisation pour en mesurer l'étendue et la profondeur [1]. Mais il est facile, à qui observe, de constater le mal dans son seul milieu et à qui croit d'en saisir la gravité.

1. — Chez les individus. Combien ont abandonné **pratiquement** le Christ qui est la Vie : ni prière, ni messe, ni sacrements. Et même le Christ qui est la Vérité : aucune instruction religieuse postcolaire. Voire le Christ qui est la Voie : leur religion, s'ils en ont, n'est qu'un vague théisme ou spiritualisme.

Beaucoup même l'ont abandonné **délibérément** depuis l'adolescence. Vie purement naturelle et le plus souvent matérialiste. Si les effleure, quelquefois, l'inquiétude religieuse, ils vont boire aux citernes crevassées de la philosophie de leur temps, des sectes à la mode, de la superstition.

Toutes leurs activités : familiales, professionnelles, civiques baignent dans cette mentalité indifférente, agnostique, rationaliste.

2. — Dans les nations. Quelques rares nations officiellement catholiques, comme l'Espagne ; quelques nations officiellement chrétiennes, comme l'Angleterre, la Hollande, la Suisse ; des nations officiellement laïques, comme la France ; des nations persécutrices, comme toutes celles, et combien vastes, où le communisme est au pouvoir.

Grave problème, même de simple civilisation, pour qui a la foi. La foi nous enseigne qu'il n'y

[1] Voir le résumé de L. Cristiani, *Ami du Clergé*, 4-2-54, p. 74 et 75.

a de salut que dans le Christ : **non est in alio aliquo salus.**

Le mystère de l'Immaculée Conception est une application de cette loi générale. L'Eglise prêche incessamment la restauration de tout dans le Christ ; c'était déjà le thème de Pie X à l'occasion du cinquantenaire de la définition du dogme : (« Ad diem illum ») ; et il est repris par Pie XII pour le centenaire (« Fulgens Corona »). Et l'expérience n'est-elle pas là pour nous le démontrer, par les conséquences de cette déchristianisation.

II. — *Les causes*

Il ne suffit pas de constater le mal et son danger ; il faut encore reconnaître ses moyens de propagation pour s'en défendre et les combattre.

Pie XII les signale en ces termes :

« Bien des esprits s'efforcent d'arracher radicalement des âmes la foi chrétienne, tantôt par des menées cachées et insidieuses, tantôt même par une diffusion et une propagande ouverte et obstinée de leurs erreurs, qu'ils vantent impudemment comme l'honneur de ce siècle de progrès et de lumière » *(Fulgens Corona).*

Double est donc la tactique antichrétienne : sous le masque ou à visage découvert. Et nous pourrions le constater dans les deux camps, marxiste et laïque, qui sont les armées de choc du combat contre le Christ. Derrière le rideau de fer ou derrière le rideau de bambou, suivant les milieux et les circonstances, l'ennemi joue tour à tour de la persuasion ou de la violence.

Mais mieux vaut sans doute s'arrêter à la tactique du laïcisme qui est, chez nous, la forme la plus acharnée de la guerre au Christ.

1. — Sous le masque. On présente par exemple la laïcisme à l'école comme le système rationnel idéal, à cause de la diversité des croyances, le seul qui convienne par respect pour la liberté de chacun, surtout comme celui qui assurera l'unité de la nation : toutes explications spécieuses qu'on retrouve même chez certains catholiques. N'oublions pas la parole de Jésus : « Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous sous des vêtements de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs » (Matth., VII, 15).

2. — A visage découvert. Mais quand il combat à visage découvert, le laïcisme s'affiche comme un stade supérieur de l'évolution humaine... Il se présente comme une victoire de l'esprit humain qui a pris conscience de sa valeur, se reconnaît règle suprême, entend conduire de plein droit le destin de l'homme et de l'humanité. Il regarde avec un air de supériorité les individus et les nations qui basent l'éducation sur l'Evangile, comme des êtres non encore évolués... Et ces arguments flattent l'orgueil et l'indépendance natives depuis le péché : « Vous serez semblables à Dieu... »

III. — *Les conséquences*

Cette humanité devrait voir où l'entraine, au contraire, cette déchristianisation, comme l'indique le Pape.

1. — A la ruine de l'autorité et de la loi morale.

« Qui ne voit qu'à rejeter notre sainte religion, à nier la volonté de Dieu qui sanctionne le bien et le mal, *les lois sont presque réduites à néant* et *l'autorité publique presque réduite à l'impuissance* » *(Fulgens Corona).*

En effet, les morales indépendantes, celle du plaisir, de l'intérêt particulier ou général, de la raison n'offrent pas de principes valables, ou seulement un principe insuffisant de l'obligation du devoir.

2. — A l'orientation matérialiste de la vie.

« Quand ces fausses doctrines ont fait perdre l'espérance des biens immortels, il est normal que les hommes soient poussés par leur nature à chercher, avec une avidité sans mesure, les biens terrestres, à désirer ardemment ceux d'autrui, et parfois même, quand ils en trouvent l'occasion ou la possibilité, à s'en emparer par la force » *(Fulgens Corona).*

Quel sens pourrait bien avoir, dans ces conditions, la règle évangélique suprême : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît » ?

3. — A la lutte des classes et à la discorde civile. On a dit de notre âge qu'il était celui du comparatif. Il ne suffit pas à l'homme déchristianisé et matérialisé d'avoir le nécessaire, et même un certain superflu. Il lui faut tout ce que possède son voisin plus favorisé, les mêmes moyens d'une vie large et même à grandes guides. Il ne comprend pas autrement la loi de l'égalité.

4. — A la décadence des mœurs « entretenue, dit l'encyclique par les mauvais spectacles, les mauvais livres, les mauvais journaux, et par tant de crimes ». On peut inscrire sur les affiches des cinémas : « Interdit aux moins de 16 ans », c'est un aveu de la licence des mœurs et une invitation au fruit défendu.

* *

Ainsi, comme le remarque le Pape :

« ...La racine de tous les maux qui font souffrir si cruellement les hommes et mettent dans l'angoisse peuples et nations, est de toute évidence, à chercher avant tout dans le fait qu'un grand nombre ont abandonné Celui qui est la source d'eau vive, pour se creuser des citernes crevassées, qui ne retiennent pas l'eau (Jér., II, 13), qu'ils ont abandonné Celui qui seul est la Voie la Vérité et la Vie » (Jo., II, 13).

Et le mystère de l'Immaculée Conception, œuvre en définitive des mérites de l'unique Médiateur, et l'attitude de dépendance de l'Immaculée, qui dès ce moment dit **Fiat** à toutes les volontés de Dieu sur elle, nous prêchent de faire le retour au Christ, le seul ouvrier de notre salut.

NOTES PASTORALES

LA PAROISSE, CELLULE DE L'ORDRE SOCIAL

I

LETTRE DE S. EXC. MGR MONTINI
(18-VII-53)

A l'occasion de la Semaine Sociale du Canada (1953), consacrée à l'étude de « la Paroisse, cellule fondamentale de l'ordre social », *S. Exc. Mgr Montini a adressé une lettre, en anglais, au card. Mac Guigan, archevêque de Toronto, et une lettre identique, en français, au card. Léger, archevêque de Montréal ; elles ont été publiées dans l'*Osservatore Romano *des 3-4 août, et 5 août 1953.*

Nous reproduisons, ici, la plus grande partie de cette lettre, en empruntant les sous-titres et notes de

la Documentation catholique (13-12-53, *col. 1549-1554*). *—Nous donnerons également le texte de l'allocution du card. Léger, à l'ouverture de la Semaine sociale, le 24 septembre 1953.*

...Au regard de tant de problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui à la conscience des fidèles, l'enquête proposée sur « la paroisse, cellule sociale », entend manifester le rôle de l'institution paroissiale dans la société contemporaine, urbaine et rurale. Rôle providentiel, à vrai dire, dont il plaît au Saint-Père de souligner ici quelques aspects majeurs, à la lumière des principes supérieurs qui régissent toute vie paroissiale.

La paroisse, cellule du Corps du Christ

Qu'est-ce donc qu'une paroisse ? C'est la plus petite portion de l'unique et universel troupeau confié à Pierre par le Seigneur. Sous l'autorité d'un prêtre responsable, qui a reçu de son évêque la charge des âmes, elle est, dans l'Eglise de Jésus-Christ, la première communauté de vie chrétienne, communauté à la taille humaine, telle que le berger puisse connaître ses brebis et les brebis leur berger. Un territoire délimité en trace normalement les contours au sein du diocèse, et ainsi la paroisse est-elle fixée à un sol, insérée dans des traditions locales et des horizons définis. Au cœur de ce territoire, voici enfin, surmontée de son clocher, l'église paroissiale, avec son baptistère, son confessionnal, son autel et son tabernacle, l'église, symbole de l'unité, centre de la vie commune.

Car, il importe de s'en souvenir, la paroisse est avant tout un foyer de vie religieuse et de rayonnement missionnaire ; ses vrais fidèles se comptent au pied de l'autel quand le prêtre distribue le Pain de vie. Le curé n'est pas chef de sa communauté, au sens profane du terme (cf. Mat., XX, 25-28), il est bien plutôt ministre du peuple de Dieu, n'ayant reçu autorité spirituelle sur ses ouailles que pour être parmi elles le dispensateur des mystères de Dieu « afin qu'elles aient la vie et l'aient en abondance » (Jo., X, 10). Jésus connu, aimé et servi de tous : telle est, selon les propres termes du Saint-Père, la fin de toute la vie paroissiale. Et Sa Sainteté ne craint pas d'insister : « Le reste est estimé en tant qu'il sert et dans la mesure où il sert la réalisation du but que l'Eglise veut obtenir. Le terrain de sport, le théâtre, le cinéma paroissial, l'école même, s'il y en a une — institutions toutes des plus utiles et souvent nécessaires, — ne sont pas le centre de la paroisse. Le centre, c'est l'église... Le centre s'appelle « vie des âmes », s'appelle Jésus. » (Discours à une paroisse de Rome, du 11-1-53, « O. R. » du 21-1-53). Or, c'est précisément une telle paroisse, cellule vraiment vivante et active du Corps du Christ, qui est appelée, par sa fidélité même à sa propre mission religieuse, à jouer dans la régénération de la société moderne un rôle de premier plan.

Les problèmes sociaux débordent le cadre de la paroisse

Pour mieux souligner cette vérité, les maîtres des Semaines sociales ne manqueront pas d'attirer l'attention de leurs auditeurs sur certains traits de la situation sociale des villes et des campagnes qui préoccupent aujourd'hui à juste titre l'épiscopat canadien. Si la paroisse, en effet, est principalement ordonnée au royaume de Dieu, elle ne saurait pour autant se désintéresser des institutions et réalités quotidiennes qui conditionnent le développement de la personne et la vie de la cité ; la nécessité et les bienfaits de l'action sociale chrétienne ne sont plus à dire, et la paroisse doit évidemment y collaborer. Mais prenons garde toutefois que la plupart des grands problèmes sociaux auxquels les catholiques doivent désormais faire face débordent largement, dans leurs données comme dans leurs solutions, le cadre restreint de la paroisse ; tels, parmi tant d'autres, les problèmes soulevés par la création d'une grande industrie ou les migrations de populations. L'esprit de clocher nuirait ici à toute réalisation efficace ; l'impulsion et la coordination doivent normalement venir de plus haut. Et la paroisse doit respecter ces conditions nouvelles de l'action sociale.

La paroisse, soutien de l'édifice social...

La fonction propre de la paroisse est à la fois plus profonde et plus essentielle. Ecoutons plutôt le Saint-Père : « L'Eglise, déclarait-il en une mémorable circonstance, s'efforce de former l'homme, de modeler et de perfectionner en lui la ressemblance divine... Et, dans ces hommes ainsi formés, l'Eglise prépare à la société humaine une base sur laquelle elle peut reposer avec sécurité » ; grâce à eux, « elle contribue à la cohésion et à l'équilibre de tous les éléments multiples et complexes de l'édifice social » (Allocution consistoriale du 20-2-46, A. A. S., t. XXXVIII, p. 143, 144)[1]. C'est ici que le rôle des paroisses est irremplaçable. La cellule d'Eglise, qui est la plus proche de l'homme, la plus apte à former sa vie personnelle, familiale, communautaire, n'est-elle pas à ce titre même la plus indispensable à la société ? En vérité, cette fonction sociale de la paroisse s'impose sous plusieurs aspects à la gratitude de la cité. Que Votre Eminence me permette d'en évoquer quelques-uns.

... par sa stabilité...

Soutien de l'édifice social, la paroisse l'est déjà par sa stabilité. « L'homme, tel que Dieu le veut et que l'Eglise l'embrasse, ne se sentira jamais fermement fixé dans l'espace et le temps sans un territoire stable et sans traditions » (Allocution consistoriale citée, ibid., p. 147). Or, la paroisse c'est l'Eglise implantée sur tous les sols avec ses institutions permanentes et les richesses de son expérience : autour du clocher, les générations se succèdent sans brisure, les foyers qui ont scellé leur union devant l'autel ne cessent d'y trouver le principe de leur cohésion et de leur force, tandis qu'à l'école catholique leurs enfants reçoivent l'éducation qui perpétue, avec la foi surnaturelle, les vertus ancestrales de la famille canadienne. Par le ministère du prêtre résident au milieu de son peuple, l'Eglise pénètre aux intimes profondeurs de l'être humain ; elle l'atteint chez lui, parmi les siens, dans sa réalité concrète et historique qu'on ne saurait perdre de vue sans compromettre l'économie normale de la communauté humaine. Quand on sait les périls de l'exode rural, quand on a vu les désastres psychologiques et moraux des déplacements de populations, comment ne pas apprécier l'inestimable bienfait pour la société d'une paroisse forte et stable ?

... par ses dimensions humaines...

Plus encore, la paroisse est éducatrice de la vie sociale par ses dimensions humaines qui permettent à la vie de communauté d'atteindre sa fin, l'union des hommes entre eux par les liens de l'amitié. Dans cette grande famille dont le prêtre est le père, où nul n'est étranger aux autres ; où,

[1] Cf. *D. C.*, n° 960 du 17-3-46, col. 172.

autant que possible, la joie et la douleur de chacun sont la joie et la douleur de tous, le chrétien découvre les exigences quotidiennes de la charité : il mesure toute la portée de l'avertissement de S. Jean : « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas » (I Jo., IV, 20). La paroisse unie et fervente devient alors le terrain d'élection des précieuses vertus qui doivent animer les relations humaines ; elle est par excellence le champ d'action des initiatives charitables et sociales qui suppléent aux inévitables limites des organismes officiels (cf. Radiomessage de Noël 1952, A. A. S., t. XLV, p. 46)[2]. Et, avec le Saint-Père, « nous voyons par la pensée les pauvres qui n'ont pas de pain, les malades qui n'ont pas de remèdes ou qui manquent du réconfort d'une bonne parole chrétienne, les découragés de l'existence... Nous pensons aux enfants orphelins, aux vieillards déclinants, aux veuves affligées. Nous pensons enfin à ceux à qui rien ne manque de ce qui concerne la vie terrestre, mais dont l'âme est morte et qui ont ainsi, dans leurs maisons la plus terrible des misères » (Discours à une paroisse de l'Ombrie, du 4-6-53, O. R. du 5-6 juin 1953).

Dans notre société tragiquement divisée, la paroisse, au surplus, n'est-elle pas une école de paix et de justice sociale, elle qui invite tous ses fidèles, sans distinction, à s'unir autour de son autel ? Intellectuels et illettrés, pauvres et riches, employeurs et salariés, s'y rassemblent sur un pied d'égalité chrétienne ; « il n'est plus question de Grec ou de Juif..., d'esclave, d'homme libre ; il n'y a que le Christ qui est tout et en tous » (Col., III, 11). Au regard de cette commune et éminente dignité, les légitimes différences sociales sont d'importance secondaire ; sans les méconnaître, les respectant même jusque dans la diversité de ses groupements de culture et d'apostolat, la paroisse les surmonte en demeurant ouverte à tous, mieux même, accessible et accueillante pour tous. Son esprit est celui de la paix du Christ à laquelle nous avons été appelés pour ne former qu'un seul Corps (cf. ibid., III, 15). Mais c'est aussi un esprit de justice qui ne tolère ni l'impudent contraste du luxe et de la misère parmi les membres de la communauté paroissiale, ni l'hypocrisie d'une fraternité à l'église qui ne serait pas, dans le travail, génératrice de relations sociales plus fraternelles. L'autel, autour duquel se nouent les liens les plus sacrés, n'invite-t-il pas du reste quiconque s'y présente à s'examiner sur ses devoirs de justice vis-à-vis de ses frères ? (cf. Mat., V, 23).

... Parce que centre de la prière publique.

Cellule sociale, la paroisse l'est enfin parce qu'elle est le centre de la prière publique. Au milieu de l'agitation des foules et de la dissipation des esprits, dans une atmosphère desséchée par les soucis temporels, l'église paroissiale, où le peuple s'assemble pour rendre gloire à Dieu et implorer sa grâce par Jéus-Christ, est pour la société entière une arche de salut. C'est au pied de l'autel du sacrifice, autour de la chaire de vérité, que le repos dominical prend sa signification plénière : halte dans le travail, détente du corps et de l'esprit, oui, sans doute — et l'on ne saurait trop louer les initiatives paroissiales destinées à offrir aux jeunes surtout la satisfaction de leurs justes désirs de culture ou de loisir, — mais avant tout journée consacrée au culte de Dieu, sous la forme communautaire et sociale qui lui est due. Pour Léon XIII, disait récemment le Saint-Père évoquant « Rerum Novarum », la sanctification des dimanches et jours de fête est « un signe qui révèle si et jusqu'à quel point l'homme sain et la véritable harmonie du progrès dans la société humaine subsistent encore. La technique, l'économie et la société manifestent leur degré de santé morale par la manière dont elles favorisent ou contrarient la sanctification du dimanche » (Discours du 14-5-53, A. A. S., t. XLV, p. 407)[3].

La paroisse canadienne

Au terme de ces quelques réflexions, Eminence, comment ne pas saluer spécialement la paroisse canadienne, objet et bénéficiaire des travaux de ces deux prochaines Semaines ? Le Saint-Père connait les mérites qu'elle s'est acquis depuis plus de trois siècles au service du pays et il apprécie son action bienfaisante qui se répercute en de multiples secteurs de la vie sociale. Cette action, elle le doit, sans nul doute, à la valeur de ses prêtres, artisans de la vie religieuse et morale des populations, qui, dans l'humble accomplissement de leur ministère sacerdotal, sont les premiers combattants « sur le front du renouveau général de la vie chrétienne, sur la ligne de défense des valeurs morales, pour la réalisation de la justice sociale, pour la reconstruction de l'ordre chrétien » (Exhortation du 10-2-52, A. A. S., t. XLIV, p. 160)[4]. Elle le doit au rayonnement de ses laïcs militants de l'Action catholique, « par qui l'Eglise est le principe vital de la société humaine » (Allocution consistoriale citée, ibid., p. 149) ; ils sont l'Eglise répandue dans le monde du travail ou de la culture, sur les chantiers et dans les foyers, et leur présence y est un ferment de régénération chrétienne. Elle le doit enfin au témoignage de sa communauté rassemblée dans la foi, la prière et la charité, témoignage dont l'étonnante puissance soulevait déjà la société aux temps apostoliques ; puisse chaque paroisse, par sa ferveur et son unité, être encore dans le monde d'aujourd'hui la révélation d'un idéal social trop méconnu, en même temps qu'un pôle d'attraction pour tous les hommes de bonne volonté !

EN LISANT

« MATRI ECCLESIÆ »

L'Eglise et nous

(Extraits d'une allocution de Mgr Batiffol, 4-XI-1907)

« ...L'Eglise est une société visible et une société gouvernée. Il faut ajouter un trait encore, c'est à savoir que l'Eglise est, aux mains de Dieu, une cause instrumentale du salut. N.-S. aurait pu, de possibilité absolue, assurer la propagation de la rédemption dans l'humanité à d'autres conditions. Il aurait pu traiter avec chacun de nous comme il fit au pharisien persécuteur du chemin de Damas pour le convertir, aux disciples découragés du chemin d'Emmaüs pour les ramener ; plus simplement, nous attirer à lui par un attrait pareil à celui qui fut notre bénie vocation sacerdotale ; nous donner l'intuition de ce que nous devons croire par une lumière intérieure et directe ; opérer notre salut par les touches d'une providence subliminale, si vous me permettez de risquer ce mot. Le Sauveur ne l'a pas voulu. Mais il a institué une Eglise visible, hors de laquelle

[2] Cf. *D. C.*, n° 1138 du 11-1-53, col. 1.

[3] Cf. *D. C.*, n° 1150 du 28-6-53, col. 783.
[4] Cf. *D. C.*, n° 1115 du 24-2-52, col. 193.